L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Alfonso Zacaria à Anna Bono ; Archibald McClellan à Elizabeth Carey ; Will Hunter à Josephine Christophe ; Sylvester B Jones à Ophelia Paynes ; Hy Schrenck à Louisa Chaplain ; Louis Fontan à Laura Reuther ; Chas P. Marteil à Alice E. Coleman ; Robt M. Aitken à Mary A. Shannon ; A. W. Reuther à Octavia O. Lacoste.

NAISSANCES.

Mmes Joseph Petit, une fille ; Sidnay St. J. Eshleman, un garçon ; Geo. A. Verges, une fille ; Paul Serruntine, un garçon ; Alerio Latino, un garçon ; Cyprion A. Sporl, un garçon ; Layton A. Love, une fille.

DECES.

Francis Gailes, Hôpital de Charity ; Marie F. Virget 39 ans, 432 Dryades ; Hy. Fassereau 33 ans, Washington, Lne ; Vve Mary Quirk 77, 917 Magasin ; Mark Coulin 1, 7521 Anne ; Joseph Horil 54 ans, 1000 Bourgogne ; Daniel Ferry 79 ans, 2257 N. Derbigny ; Célestine Bonay 76 ans, 929 Berlin ; Pauline Haywood 7 mois 834 Hôpital ; Esmeralda L. Christo, 2 ans, 2730 Dumaine ; John Eller, 75 ans, Hôpital de Charité ; Anna Farr, 52 ans, Hôpital de Charité ; Maud M. Butler, 2 mois, 1230 Burdette ; Camela Meyers, 55 ans, 2036 Huitième ; Louisa Cedar, 6 semaines Lizardi et Bourgogne ; Otto Frank, 7 ans, 135 Walnut.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Vve John McCue vs Louis Sandmaker, réclamation de $378.95.

Vincenzo Tummaniello vs Giovani Puccio, action en dommages de $2,100.

North Birmingham Fire Brick & Proofing Co. vs W. T. Carey & Bros, réclamation de $1,080.

Martha S. Lunt vs son époux, demande de divorce.

Mente & Co. vs Martin Rourke & Co., attachement de $500.

Hy H. Daniel vs Royer Baking Co., demande de receveur.

Vincent Ferrer Jr vs Kosman Morgan, procès exécutif de $750.

Anthony Crusia vs Mildred Crusia, demande de divorce.

Successions ouvertes :

Philip Doley, Lillian Cavanogh, Mary Claire, Francis Carr, Antonino Matranga, Hy. Lagasse.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Blanche Boland, Marguerite Lewis, vol ; Joseph Gross, attaque et blessure.

Acquittés :

Vincent Ferrier, Paul B. Habans, obtention d'argent sous de faux prétextes ; Oscar Boutte, larcin ; Jessie Parker, Reinas Livaudais, John Brown, actes de violence.

Affaire abandonnée :

Mme Pierre Danga, violation de propriété.

Condamnation :

Léon Quentus, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours de prison.

Envoyé devant la cour criminelle :

Frank J. Otto, attaque et blessure.

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

N. O. Land Co à P. Edw. Villeminet, deux terrains dans l'îlet No 222 sur la mappe de la N. O. Land Company, $550.

Chas Lejeune à Mme Jennie R. S. Esd, un terrain, St-Louis, Roman, Prieur et Conti, $3500.

Ville de la Nouvelle-Orléans (Mme Vic D. Marten) à Mme Vic D. Marten, un terrain, D'Abadie, Miro, Onzaga et Tonti, $19.98.

3rd District Bldg Assn à Walter G. Andry, terrain, Pacific, Elmire Alix et Eliza., $2210.

James Maten à Chas Lejeune, 3 terrains, Laurel, Patton, Webster, Bloomingdale, $3500.

Aristide E. P. Albert à Edw. C. Pfiffer, terrain, Elm, Zimple, Burdette et Fern, $2500.

Victor Pedelahore à Crescent City B. et L. Assn., terrain, Bourbon, Toulouse, Royale et St Pierre, $7,000.

L'acquéreur à Moise Levy, même terrain, $5,000.

Mme Rose C. Reed à Bertrand Morlas, terrain, Menturn, Hopkins, Calhoun et Foucher, $200.

FAITS DIVERS.

Choses de l'Hôtel de Ville.

Sur un rapport que lui a présenté l'Ingénieur de la ville hier matin, le maire a écrit à M. Hugh McCloskey, président des chemins de fer urbains, le priant de remettre en place les rails sur l'avenue Carrollton près du pont du Nouveau Bassin. Il y a un travail à faire pour que ne soit pas gêné le trafic. Les lenteurs apportées dans le replacement des rails en question forcent les véhicules à faire la nuit un trajet qu'on peut leur éviter.

L'ingénieur de la ville a anuoncé que le travail actif commencera aujourd'hui sur la construction du pont sur le Bayou St Jean, devant la rue Esplanade. Il croit que dans quarante jours, les travaux s'achèveront.

Les extincteurs d'incendie Merrimax ont été mis à l'épreuve hier après-midi, au coin de la rue du Canal et de l'avenue Hagan, en présence du Chef du Département de l'incendie, M. O'Connor ; du Président de la Commission d'incendie, M. Maestri et d'autres messieurs. MM. Manion & Cie représentent à la Nouvelle Orléans les fabricants de l'appareil.

Détournement.

Césare Maestri, propriétaire du magasin de meubles, dit "Beauregard Furniture Co.", établi à l'angle des rues Remparts et Ste-Anne, s'est rendu à la cour du juge Aucoin hier après-midi et y a formulé une accusation de détournement contre Geo. B. Poursine, demeurant rue Columbus, 1255.

Poursine qui était au service de M. Maestri depuis une dizaine d'années, depuis quelque temps n'était pas correct dans ses comptes, et une enquête a démontré qu'il avait détourné une somme de $287.25. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusé, mais lorsque la police s'est présentée chez lui dans la soirée, il avait déjà décampé. M. Maestri déclare que les livres n'ont pas encore été examinés et qu'il est convaincu que le détournement de Poursine se montera à près de $600.

Fugitive arrêtée.

Florida Smith, alias Jones, une femme de couleur, sous le coup d'une accusation de vol dans la paroisse Ouest Féliciana, a été arrêtée à l'angle des rues Liberté et Gasquet, hier soir, par les détectives McCabe et Littleton.

FONDS DE SECOURS

AU PROFIT DES

Victimes des inondations en France.

La Société Française du Quatorze Juillet sollicite des souscriptions pour secourir immédiatement les victimes des inondations en France. Toutes les sommes recueillies seront transmises par câble au Ministre des Affaires Etrangères en France.

Toutes sommes, quels qu'en soient les chiffres, seront reçues avec reconnaissance.

Prière de les faire parvenir à l'un ou l'autre de ces deux Messieurs :

Hon. VERAN DEJOUX, Consul de France, Bâtisse Godchaux ;

A. BRETON, aux soins de la Banque Nationale "German-American", rue du Canal, 620.

Liste des premières souscriptions :

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans	$50
Veran Dejoux, Consul de France	50
Nicholas Burke Co., Ltd.	50
United Fruit Co	50
A. Breton	50
W. B. Thompson	50
Milliken & Farwell	50
C. E. Allgeyer	50
W. R. Irby	50
Jovite Cau	50
Léon Gibert	50
German - American National Bank	100
German - American Savings Bank & Trust Co	50
Bank d'Orléans	25
Gus. Mayer Co	25
F. E. Bernard	10
A. d'Avesne	5
Hibernia Bank & Trust Co. and New Hibernia National Bank	500
Total	$1,265

L'Enquête à la Douane.

L'enquête qu'a ouverte le gouvernement fédéral à la Douane, dans le bureau des estimations, se poursuit, ainsi qu'en témoigne l'envoi de Washington d'un autre représentant légal pour aider le sous avocat des Etats-Unis M. W. J. Waguespack dans ses poursuites contre l'estimateur et dans d'autres procès d'importance.

M. Henry McCall, percepteur des impôts douaniers, a comparu hier encore devant le grand juri comme un des importants témoins et après lui, M. Justin M. Holland a été sommé à y comparaître.

Un employé semble être sous l'impression que l'enquête du grand juri ne sera pas stérile. On prétend que deux maisons faisant l'importation pourraient fort bien être mêlées à l'affaire qui motive l'enquête ; et qu'en outre de la plainte de fraude, le rapport du grand juri incriminera les deux maisons d'importation en question, les accusant de complicité dans certaines pratiques ayant pour but de tromper frauduleusement le gouvernement.

Poursuites abandonnées.

L'Agent du gouvernement chargé de la perception des taxes spéciales, M. W. T. Day, a demandé au tribunal fédéral que soient abandonnées les poursuites entamées contre MM. Robert E. Lee, E. Harzen et L. Ahern, officiers tous de l'Union des Machinistes, pour violation de la loi du revenu de l'intérieur, en vendant des liqueurs frappées d'une taxe spéciale, à une fête champêtre donnée le 6 septembre dernier.

Le Commissaire des Etats-Unis M. Chiapella a prêté une oreille favorable à la demande et l'a accordée. Les accusés ont payé la taxe après que M. Day les eut mis en accusation.

ARRESTATION.

Moses Moore, un nègre a été arrêté hier matin sur la requête de A. P. Vivien, un boucher établi au Marché Français. M. Vivien a dit à la police que le noir rôdait constamment près de sa table et était sans doute l'auteur d'un vol récent dont il a été victime.

M. EMILE ECUYER,

Président de l'Union Française.

Qui donne vite, donne deux fois, dit un vieux proverbe. L'Union Française de notre ville a donc donné deux fois en envoyant, hier, deux-mille-cinq-cents francs au Comité de Secours National à Paris, pour alléger les souffrances des victimes de l'affreuse calamité qui s'abat sur une partie de la France dans le moment.

L'initiative de l'Union Française lui fait grand honneur ; et le gouvernement français, qu'elle en soit assurée, en sera profondément touché, comme il l'aura été la veille du procédé de l'aînée de nos sociétés françaises qui, dès que lui parvint la première nouvelle de la catastrophe envoya par son président, M. J. M. Vergnolle, au Comité de Secours à Paris, une égale somme avec un empressement qui ajoutait à l'ampleur du geste.

Violation de la loi.

William Rabb est sous le coup d'une accusation de violation de la loi, qui interdit l'exploitation des "pool rooms", salles de jeux.

Les avocats de l'accusé demandent au tribunal ce qui se nomme en droit un "bill de circonstances" ; et l'attorney de district répond que l'Etat se propose de prouver que Rabb s'est rendu coupable de l'exploitation continue d'une salle de jeux pendant soixante jours.

Les avocats de l'accusé veulent prouver que l'Etat avait des preuves de l'exploitation ouverte de l'établissement deux mois avant l'arrestation de leur client.

Demande d'un receveur.

M. Henri H. Daniel a présenté, hier, à la cour Civile de District une pétition dans laquelle il demande que les affaires de la Royer Baking Co. soient confiées aux soins d'un receveur.

Il réclame, comme créancier privilégié, la somme de $750 pour salaires qui ne lui ont pas été payés depuis plusieurs mois ; et demande que la propriété de la compagnie soit vendue pour qu'il soit fait droit à sa réclamation.

Procès en dommages.

Vincenzo Tumminello, propriétaire d'un immeuble rue de Chartres, entre les rues Ursulines et Hôpital, a intenté hier un procès en dommages à Ulysse Marinoni Jne, son voisin, qui, dit-il, a fait ériger une structure très élevée sur le terrain contigu à sa propriété, qui lui intercepte la lumière et gêne la ventilation de sa demeure.

Le pétitionnaire demande $2100 de dédommagement et l'ordre de faire disparaître la barrière gênante.

Une bibliothèque en perspective.

Le comité de police et des Edifices publiques a fait un rapport favorable hier sur l'ordonnance de M. Frawley autorisant le maire à acheter de M. George W. Flynn des terrains d'une valeur de $5,800 pour y faire construire une succursale de la Bibliothèque publique, à l'angle des rues Canal et Gayoso.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

GRANDE REPRESENTATION AU PROFIT DU

Fonds de Secours des Victimes des Inondations en France,

DONNÉE PAR LA

SOCIETE FRANÇAISE DU 14 JUILLET

SOUS LE PATRONAGE DE

L'HONORABLE VERAN DEJOUX, Consul de France.

Avec le bienveillant et empressé concours des Artistes de la troupe de Grand Opéra de M. Layolle.

LA FILLE DU REGIMENT

Opéra en deux actes de Donizetti, chanté par Mmes ROLLAND et MEA et MM. CARGUE, DELAXE, GEOFFRAY et LIEVAN.

SAMSON ET DALILA

Grand Opéra de Saint Saens, chanté par Mme Fierens et MM. Escalais et Hensatto.
BALLET-DIVERTISSEMENT dansé par Mmes Fabris, Hansens, Codolini et tout le corps de ballet.

GRAND CONCERT

Donné par Mmes Demedy, Sterckmans, Jenny Allard, MM. Zocchi, Nuibo, Chadal et Huberty.
La Danse des Apaches de Paris arrangée et exécutée par Mmes Hansens et Codolini.

LA MARSEILLAISE

Chantée par toute la troupe d'Opéra.

Prix des places—Loges d'avant-scène, $12.00 ; Baignoires, $10.00 ; Loges grillés, $8.00 ; Parquet, $2.00 ; Loges découvertes, première rangée, la place, $2.00 ; seconde rangée, $1.25 ; Secondes, 75 et 50 sous.

Les places pourront être retenues au Magasin Grunewald, 735 rue du Canal, ou de l'un quelconque des membres du Comité de la Société :

A. Breton, Président ; A. Œhmichen, Vice-Président ; J. A. Buisson, Vice-Président, F. Martin, Trésorier ; P. Vandenborre, Secrétaire ; O. Garsaud, I. Amardeil, E. Pons, J. S. Dreyfous, Jos. Flandry, Albert Tujague, J. Traverse, A. P. J. Segassie, Alex. Francingues.

DECES.

JORDAN—Décédé, jeudi le 27 janvier 1910 à 11 heures du matin, Mme MARIE JORDAN, née Paimbrun, âgée de 32 ans. L'enterrement aura lieu vendredi, le 28 janvier à 1 heure P. M., de la résidence de sa mère, 818 rue Bourbon.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

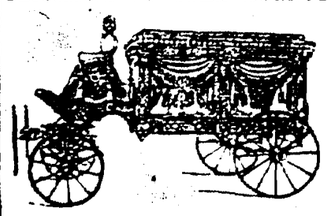

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone Main 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 292

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1368 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Tulane TO-NIGHT AT 8:15 Mats. Wed., Sat. 2

PRIX—50c à $1.50

JOSEPH BROOKS Présente

LILLIAN RUSSELL

Dans une Nouvelle Comédie

"THE FIRST NIGHT"

Par GEO. V. HOBART.

Semaine Prochaine—LITTLE NEMO.

25 jan—5t

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe de Grand Opéra de JULES LAYOLLE.

Vendredi, le 28 Janvier, à 8 heures du soir,

"RIGOLETTO"

Avec MM. Hensatto, Zocchi, Huberty, Lacombe, Geoffray, Lievain, et Mmes Rolland, Sterckmans et Mea.

Au premier acte, GRAND BALLET.

Samedi soir—"AIDA".

Dimanche soir—"LES DRAGONS DE VILLARS".

Bureau de location chez Grunewald, 9 a. m. à 6 p. m.

26 jan—3t

NANA MAINTENANT EN VUE.

Première Apparition Depuis 1895.

Le fameux chef-d'œuvre de Suchorowsky de $85,000, "NANA", maintenant tenant réception au

610 RUE DU CANAL

Pour peu de temps seulement.

Entrée toute la journée.....15c

25 jan—5t

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct

Crescent TO-NIGHT AT 8 MATS. Tues. Thurs. Sat. 2

PRIX : Matinées 10c, 25c, 35c. Soirs 15c, 25c, 50c, 75c

Plus Grande Comédie de PAUL M. POTTER

THE GIRL FROM RECTOR'S

Semaine Prochaine—BUSTER BROWN.

25 jan—5t

Orpheum Phone Main 3337

Semaine Commençant Lundi Mat., 24 Janv. Matinées tous les jours, à 2:15. Prix : 10c à 50c. Tous les soirs, à 8:15. Prix : 10c à 75c.

MINNIE DUPREE & CO.

Vaudeville Avancé Orchestre Augmenté 15 Pièces KINODROME

LA PETITE REVUE CIRQUE DE BERZAC AVON COMEDY FOUR CROUCH & WELCH NORMANS JONGLEURS FRED RAY, PLAYERS SURAZALL & RAZALL

$40 la Minute !—A quiconque peut monter "Maud the Organ". See How Give and Take.

25 jan—5t

BLANEY'S LYRIC

Téléphone, Main, 134

Mat. Aujourd'hui 2:15—Soirs 8:15

Vaudeville du Vintième Siècle.

5c, 10c et 20c. Pas davantage.

SCOTT & DAVIS
MONTE TOM WILKES
POOL, THE FROGMAN
PRINCE & CARTHERS
THE DARE BROS.
THE BLANEYSCOPE
et autres.

10c—SHUBERT Spectacle Continu 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

PETITES ANNONCES.

Agents demandés—Pour la Louisiane, le Mississipi, le Texas et l'Alabama ; beaucoup d'argent à gagner. S'adresser, G. J. Capdevielle, 634 Maison Blanche.

16 jan—

AVIS SPECIAL.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1910—L'élection pour sept directeurs de cette Banque, pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, LUNDI, le 7 février 1910, entre midi et 2 heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.

5 jan—5 au 7 fév inc

son lit de mort, le marquis par un sentiment de devoir, déclara enfin à ses deux enfants la vérité qu'il avait refusé jusque-là de leur faire connaître. Si celui que vous accusez n'avait pas eu la force d'étouffer son amour pendant cinq années d'exil, cet amour n'aurait pas survécu à la révélation qui venait de lui être faite.

Le docteur ajouta avec une aversion mal dissimulée :

—J'ai eu tort, monsieur, de vous offrir un bonheur dont vous n'avez pas su profiter. Après le mot que vous avez prononcé tout à l'heure, je dois vous dire que vous ne sauriez plus voir en moi un ami ! Plus que personne vous devez savoir que la jeune fille qui vous a fait l'honneur de devenir votre femme avait la pureté d'un lis et que la seule souillure qui l'ait jamais atteinte c'est l'injure que vous venez de lui faire ! J'ai un reproche à m'adresser. Je n'ai pas su la conseiller jadis.... J'espère la mieux défendre à l'avenir !.... Elle est ici sous ma garde.... Elle y restera jusqu'à ce que sa douleur, adoucie par le temps, lui permette de prendre un parti et de choisir sa destinée....

—N'est-elle pas fixée ?

—Peut-être lui avez-vous donné le droit de revenir en arrière et de réclamer son indépendance perdue !

—Pour me parler ainsi, que supposez-vous donc ?

—Je ne saurais vous répondre ! Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'en ce moment Suzanne est toute à son deuil et que vous pouvez lui accorder quelques jours de recueillement et de solitude.

—Soit, monsieur, bien que vos paroles ressemblent à des menaces. Très attristé moi-même, j'ai besoin de cet isolement et je vais m'y renfermer. Je vous dois le respect et ne veux pas l'oublier ! Au revoir donc !

—Au revoir !

Resté seul, le vieillard se dit :

—Les paroles sont convenables mais la voix et le regard sont faux. Cet homme demeure une énigme pour moi ! Je veux en pénétrer le secret.

La bicyclette de Georges Dufresne s'éloignait rapidement dans la direction de Villequier.

Le docteur appela :

—Victor !

—Monsieur !

—Pouvons-nous être à Motteville à dix heures ?

—Certainement, monsieur, et même avant.

—Prépare le coupé.

—Bien monsieur.

—Et ne dis pas à personne où tu me conduiras.

—Bien, monsieur.

Il remonta à la chambre de sa protégée.

Elle venait de s'éveiller.

Enveloppée dans un peignoir, elle s'était assise auprès d'une fenêtre et laissait errer son regard sur les jardins du manoir.

Ses cheveux en désordre retombaient en torsades dénouées sur ses épaules ; ses yeux mal reposés par un sommeil fiévreux étaient rouges encore des larmes qu'ils avaient répandues.

Le vieillard s'assit auprès d'elle, prit une de ses mains et la regarda sans prononcer une parole.

Quelles consolations lui apporter ?

Comment apaiser les douleurs d'un de ces deuils que les années seules peuvent rendre moins âpre et moins cruel ?

Il ne l'essayait pas.

Elle vit qu'il y avait quelque chose de changé dans sa mise.

—Où allez-vous donc ? lui demanda-t-elle en essayant un triste sourire qui avorta sur ses lèvres.

—Je par spour un ou deux jours ... Tu n'as rien à craindre ici... Tu es entourée de braves et fidèles serviteurs. Demain soir, au plus tard, je serai de retour, du moins je le pense.

—Vous avez donc bien besoin de vous éloigner ?

—Oui.

—Vous ne pouvez pas remettre ce voyage ?

—Impossible.

Elle soupira :

—Si vous saviez pourtant comme votre présence me fait du bien ! Vous m'aimez, vous !

—Oh ! oui, chère enfant, et de toute mon âme !

—Vous ne voulez pas me dire le but de ce voyage ?

Il secoua la tête.

—Seulement, tu peux être sûre que je ne serai pas une minute sans penser à toi !

—Allez donc !

La tendresse de ce vieux célibataire endurci qui n'avait voulu accepter aucune des charges du mariage et qui cependant témoignait à sa pupille un attachement paternel qu'il aurait poussé jusqu'au dévouement le plus complet, était touchante.

Il se pencha sur les beaux cheveux de Suzanne et sur son front pâli et l'embrassa avec effusion.

Et en sortant de la chambre, il appela Colette qui était à deux pas.

—Vous n'oublierez pas mes recommandations ? lui dit-il.

—Non, docteur.

—Vous ne quitterez pas votre maîtresse.

—Non, docteur.

—A bientôt, mon enfant !

La vieille Catherine se tenait auprès de la voiture avec Gredel, dans la crainte que le maître ne disparût sans être vu.

Il leur renouvela ses recommandations.

—Que personne ne quitte la maison !

La cuisinière répondit de sa forte voix d'homme :

—Ne craignez rien ! On veillera !

Le coupé s'éloigna et la brave femme entraîna Gredel vers sa cuisine en lui demandant :

—Est-ce que vous savez quelque chose, vous, Gredel ?

—Rien du tout.

—Où va-t-il ?

L'Alsacienne l'ignorait.

—Je vous affirme qu'il ne m'en a pas dit un mot.

—Ne trouvez-vous pas, Gredel, qu'il se passe ici depuis quelque temps des choses singulières ?

—Oh ! oui !.... Ici et à la Coudraie.

A continuer

Commencement d'incendie

Des ouvriers ont accidentellement mis le feu dans la demeure Mme Geo. Rondillon, rue Dauphine 141, hier matin vers onze heures.

La bâtisse qui appartient à D. Mercier et fils, a été légèrement avariée.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville.

FRANCIS MAESTRI.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

MEUBLES

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez

Nous venons de recevoir de nouveaux et jolis meubles très désirables et convenables pour Cadeaux de Noce et autres Cadeaux. Ameublements de Salon, Salle à Manger, Chambre à Coucher, des plus élégants. Aussi, Berceuses, Tables de Centre et Pièces Simples qui plairont aux plus difficiles.

Hâtez-vous de venir pour avoir le premier choix.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.

Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALES.

14nov—1an